

Florian LALLART  
Chef de projets immobilier  
Direction immobilière  
Le Lieu Commun – 21-37, rue de Stalingrad  
CS 30517 – 94741 ARCUEIL CEDEX  
Tél. : +33 (0)6 64 74 16 85  
E-mail : flallart@ucpa.asso.fr

Mairie de Ceillac  
Place Philippe Lamour  
05600 CEILLAC

Arcueil,  
le 22 mars 2024

## OBJET : Analyse de l'enquête publique liée à la modification du PLU de Ceillac

Monsieur, Madame,

Après lecture approfondie du dossier d'enquête publique, vous trouverez ci-dessous nos remarques et questionnements liés au projet et à la création de la ZAC INFERNET.

Page	Item	Observation
p104	Article AUi2	La destination des constructions en "hébergement hôtelier" ne limite-t-elle pas la construction à des hôtels? En ce sens que l'Arrêté du 31 janvier 2020 modifiant la définition des sous-destinations des constructions pouvant être réglementées dans les plans locaux d'urbanisme ou les documents en tenant lieu, différencie en sous destination les "hébergements hôteliers" et "autres hébergements touristiques". Cela intégrerait dans les occupations autorisées les hébergements type résidence de tourisme et villages vacances en plus des hôtels, ce qui ne semble pas être le cas pour la destination hébergements hôteliers seule.
p115	Échéancier d'ouverture à l'urbanisation	"les réseaux sont présents et suffisamment dimensionnés en limite de zone" Est-il prévu la viabilisation de la parcelle par la collectivité pour le développement des projets ou en limite de ZAC?
p118	Suivi du chantier par un écologue	L'écologue sera à la charge du porteur de projet?, pour chaque opération de construction?
p118	Calendrier écologique	Le démarrage des travaux se fera à partir du 15 août Cela concerne quels types de travaux? Avec la pause hivernale de 5 mois cela ferait démarrer le chantier pour 3 mois cela semble compliqué de pouvoir avancer un chantier sur ce délai court. des

		dérogations sont-elles envisageables?
p119	Stationnement	Les stationnements devront être situés sous les constructions ou sur le parking de 50 places Qui réalise l'aire de stationnement de 50 places et comment la répartition de ces places est faite?

Florian Lallart